

## Fiche de poste

### INTITULE DU POSTE <sup>(1)</sup>

Responsable de projet pilotage financier

### Références à prendre dans le Répertoire des emplois-types (RET) des Administrations sanitaire, sociale, des sports, de la jeunesse et de la vie associative <sup>(2)</sup>

Famille(s) professionnelle(s) du/des emploi(s) type(s) <sup>(3)</sup> : FAMILLE 11 – PILOTAGE ET ANIMATION DES SERVICES ET DES GRANDS PROJETS

Emploi-type principal et code du RET <sup>(4)</sup> : TPIL000005 - Responsable sectorielle/sectoriel d'un service territorial

Quotité emploi type principal (0,6 à 1) <sup>(5)</sup> : 0,6

Emploi-type secondaire et code du RET : TPIL000011 - Responsable de projet

Quotité emploi type secondaire (0,2 à 0,4) <sup>(5)</sup> : 0,4

ou à défaut

Références RIME Répertoire Interministériel des Métiers de l'Etat

Domaine fonctionnel <sup>(3)</sup> :

Métier ou emploi-type <sup>(4)</sup> :

### FICHE DESCRIPTIVE D'EMPLOI

<p><b>Fiche N°</b> (à renseigner par la mission Recrutement et Formation)</p> <p>Code poste : 2020-21</p>	<p>Catégorie Etat: A <input checked="" type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/></p> <p>Corps et grade : IHC / Attaché principal d'administration</p> <p>Catégorie Assurance-maladie : Agent de direction <input type="checkbox"/> Praticien conseil <input type="checkbox"/> Informaticien <input type="checkbox"/> Cadre <input checked="" type="checkbox"/> Employé <input type="checkbox"/></p> <p>Niveau : 8</p>
<p><b>Cotation</b> (Groupe de fonctions du poste s'il y a lieu, pour les corps ayant adhéré au RIFSEEP)</p>	<p>Corps IASS :  <input type="checkbox"/> Groupe 1  <input type="checkbox"/> Groupe 2  <input checked="" type="checkbox"/> Groupe 3</p> <p>Corps AAE :  <input type="checkbox"/> Groupe 1  <input type="checkbox"/> Groupe 2  <input checked="" type="checkbox"/> Groupe 3</p>
<p>Date de mise à jour :</p>	<p>17/12/2019</p>

### LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE

Direction Métier, Direction Déléguée ou Délégation Territoriale : Première phase : Direction des politiques régionales de santé, seconde phase Secrétariat Général

Département / Mission :

Service :

Sites :  ARS Siège - Marseille

Missions du service (la notion de service est entendue au sens de l'unité d'affectation au sein duquel exerce l'agent) (6):

**La mission pilotage financier (MPF)** est implantée à la Direction des politiques régionales de santé, elle développe des outils d'analyse et de synthèse financière.

Elle pilote une démarche transversale pour optimiser l'utilisation des marges à disposition de l'agence.

Elle s'appuie pour cela sur un travail de programmation en amont : le rapport d'orientation budgétaire et un suivi en mode projet tout au long de l'année. Elle prépare les arbitrages du Directeur Général sur le champ financier.

La mission fonctionne en mode projet, avec les directions métiers de l'ARS mais aussi les délégations départementales.

Elle contribue au reporting de l'agence, sur l'allocation de ressources et sur l'ensemble des dépenses de santé

Avec ses outils, elle contribue au dispositif de pilotage global de l'agence, animé par le secrétariat général et la direction générale.

**Le Secrétariat Général** met en œuvre les synergies nécessaires à la bonne utilisation des ressources internes de l'ARS. Il accompagne le déploiement de tous les projets, en assurant une fonction d'appui à l'action des services, et en conduisant l'adaptation des ressources nécessaires.

Il a vocation à piloter les fonctions support de l'Agence au bénéfice de l'ensemble des directions, délégations départementales et collaborateurs dans les domaines des ressources humaines, budget et contrôle de gestion, et moyens généraux.

Dans la première phase du projet le responsable de projet sera rattaché conjointement à la DPRS et au Secrétariat général. Dans une seconde phase le poste sera situé au Secrétariat général

Le projet de rapprochement des services MPF et budget contrôle de gestion (concernant le FIR) devra faire l'objet d'une présentation devant les instances.

## DESCRIPTION DU POSTE

Encadrement : Oui  Non

Nombre de personnes à encadrer : 5 personnes (à déterminer au cours de la préfiguration)

Activités principales <sup>(7)</sup> :

Dans le cadre du projet d'agence, il a été décidé de mettre en œuvre de nouvelles organisations concernant l'allocation de ressources

Le Responsable de projet se voit confier dans ce cadre des projets de développement importants :

- Doter l'agence d'outils communs de suivi et de partage pour la programmation des financements alloués
- Améliorer la connaissance partagée des informations en direction des directions métier et des délégations départementales sur les financements accordés
- Préparer la mise en place d'un outil informatique unifié permettant à l'agence d'harmoniser ses process d'allocation de ressources
- Rapprocher la mission pilotage financier du budget contrôle de gestion
- Accompagner la réflexion sur la mise en place d'une enveloppe FIR par délégation départementale pour faire face aux enjeux du territoire

Il s'agit donc d'une mission préfigurant la nouvelle organisation qui sera mise en place à travers ces projets.

Le Responsable de projet coordonne des équipes actuellement situées au secrétariat Général (Service Budget et contrôle de gestion) et à la DPRS (mission pilotage financier) appelées à se rapprocher.

A ce titre il pilote l'ensemble du processus d'allocation de ressources : son périmètre d'intervention concerne l'ensemble des organismes financés et l'ensemble des enveloppes de financement : FIR, enveloppes sanitaires (MIGAC, DAF, USLD), enveloppes médico-sociales (PA, PH, PDS). Ce pilotage permet ainsi la mise en œuvre d'une approche globale des moyens financiers attribués à l'ARS.

Il propose des arbitrages budgétaires au bénéfice d'opérations prioritaires ou innovantes, en cohérence avec les orientations de la direction générale.

Il est garant de la bonne mise en œuvre de l'allocation de ressources et du suivi des campagnes. Il prépare et formalise les différentes étapes du processus de décision : rapports d'orientations budgétaire, EPRD et décisions modificatives....

Il anime le réseau des gestionnaires d'enveloppes au sein du comité de coordination du FIR .

Il s'assure de la réalisation des éléments de synthèse sur l'activité de l'ARS dans le champ de l'allocation de ressources : rapport sur le FIR, rapport sur les dépenses de santé.

Il assure un suivi et une veille réglementaire liée à son champ d'intervention

Spécificités du poste / Contraintes

- DPI : Oui  Non

Fortes sollicitations sur des sujets complexes, nécessaire disponibilité  
Solides antécédents en matière d'accompagnement au changement et de conduite de projets

Partenaires institutionnels :

Ministère, Agences sanitaires  
CRSA

Institutions : préfectures, éducation nationale, assurance maladie, collectivités territoriales

Représentants des acteurs de santé : URPS, fédérations d'établissements de santé et médico-sociaux

Acteurs du champ de la santé (prévention, soins, médico-social)

Centres ressources de l'ARS

## PROFIL SOUHAITE

### Compétences requises sur le poste :

Le Répertoire des emplois types ministériel (à défaut RIME ou Répertoire des Métiers de l'UCANSS), complété du Dictionnaire des compétences, mis en ligne sur l'intranet, sont à votre disposition pour vous aider à identifier les compétences et leur mise en œuvre attendues.

#### Attention :

Seules celles concernant les connaissances et les savoir-faire sont caractérisées et explicitées selon un niveau de mise en œuvre attendu, classées de 1 à 4, comme suit :

#### Expertise (niveau 4)

*E – domine le sujet, voire est capable de le faire évoluer – capacité à former et/ou à d'être tuteur.*

#### Maîtrise (niveau 3)

*M – connaissances approfondies – capacité à traiter de façon autonome les situations complexes ou inhabituelles*

#### Application (niveau 2)

*A – connaissances générales – capacités à traiter de façon autonome les situations courantes*

#### Notions (niveau 1)

*N – connaissances élémentaires – capacité à faire mais en étant tutoré*

Connaissances <sup>(10)</sup> E : expert / M : maîtrise / A : application / N : notions	Niveau de mise en œuvre attendu			
	E	M	A	N
Connaissance du fonctionnement du système de santé et des établissements de santé et /ou médico-sociaux.		X		
Connaissances sur les financements du système de santé et la gestion d'enveloppes financières.		X		
Connaissance des enjeux du système de santé		X		
Connaissance de la gestion de projet	X			

Savoir-faire <sup>(10)</sup> E : expert / M : maîtrise / A : application / N : notions	Niveau de mise en œuvre attendu			
	E	M	A	N
Animer une équipe		X		
Avoir une vision anticipatrice		X		
Réaliser une analyse / un diagnostic		X		
Synthétiser des informations de nature très différente	X			
Mettre en œuvre les techniques de la négociation professionnelle (3)	X			
<b>Savoir-être nécessaire<sup>(11)</sup></b> (il est recommandé de mettre en gras la ou les compétences clés attendues)				
<b>Faire preuve de réactivité</b>				
<b>Avoir le sens de l'initiative et de l'innovation</b>				
<b>Travailler en équipe et avoir le sens de la collégialité</b>				
Avoir une force de conviction et de proposition				
Avoir le sens de l'écoute et du dialogue				